

de payer une forte amende. Défense fut faite en même temps de parler de la religion réformée sans la qualifier de *prétendue*.

Bruguière s'était enfin retiré à Genève. Il y publia, dix ans après, une *Réponse sommaire au livre de M. Arnaud*, intitulé : *Renversement de la morale de Jésus-Christ par les erreurs des calvinistes* (1673, in-12). On a encore de lui un manuel de philosophie intitulé : *Idea totius philosophiae, in qua omnia studiosis philosophiae scitu necessaria, breviter ac dilucide, juxta rationem et experientiam demonstrantur* (Genève, 1676, in-8°).

BRUGUIÈRE s. f. (bru-gi-ère — de *Bruguières*, natur. fr.). Bot. Genre de plantes, de la famille des rhizophorées, voisin des mangliers, et renfermant des arbres et des arbrisseaux, qui croissent sur les côtes de l'Asie tropicale et de l'Australie.

BRUGUIÈRE (La), bourg de France. V. LA-BRUGUIÈRE.

BRUGUIÈRE (Antoine-André), littérateur français, né en 1773 à Marseille, mort à Paris en 1823. Il commença par suivre la carrière commerciale, fit un voyage aux Antilles et à Cayenne, puis, de retour en Europe, il obtint un emploi administratif à l'armée d'Italie, et suivit le général Bessoles à l'armée du Rhin. Lorsque, en 1802, la paix d'Amiens fut signée, Bruguière se livra à l'étude des lettres, qu'il ne cessa plus de cultiver, même lorsqu'il fut devenu secrétaire général du ministre de la guerre en Westphalie. Après la Restauration, il vécut dans la retraite. Les écrits de Bruguière consistent, pour la plupart, en traductions. Nous citerons entre autres : *Sacuntala, ou l'Amour fatal*, drame sanscrit, traduit de l'anglais (1803); *Lao-sang ceul*, comédie chinoise, traduite de l'anglais (1819); la traduction des *Œuvres poétiques de Southey* (1820, 3 vol. in-12); des *Chefs-d'œuvre de Shakespeare* (1826, 2 vol.), etc.

BRUGUIÈRE DU GARD (J.-T.), publiciste français, né en 1765 à Sommières, près de Nîmes, mort à Paris en 1834. Étant entré dans les ordres, il devint, en 1792, secrétaire de Loménie, archevêque de Toulouse, à qui il procura l'opium que celui-ci avala pour se soustraire à l'échafaud. Bruguière se rendit ensuite à Paris, se maria, devint un des rédacteurs du *Journal des arts*, et fut plus tard administrateur de l'Académie de législation. Ses principaux ouvrages sont : *Marital*, roman pastoral (1790, 3 vol. in-18); *Nécessité de la paix et moyen de la rendre durable* (1800, in-8°); *Discussion politique sur l'usure et le prêt sur gage* (1802); *Napoléon en Prusse*, poème en douze chants (1809); *Jurisprudence de l'Académie de législation* (1809, 2 vol. in-4°), etc.

BRUGUIÈRES (Jean-Guillaume), voyageur et naturaliste, né à Montpellier en 1750, mort à Ancône en 1799. Dans un premier voyage d'exploration dans les mers du Sud, il fit d'intéressantes observations publiées en partie dans le *Journal de physique*, et fut entraîné à l'étude des mollusques testacés par la vue de quelques fossiles trouvés dans les fouilles qu'il fit aux environs de Montpellier pour la découverte d'une mine de charbon de terre. Plus tard, il rédigea pour l'*Encyclopédie méthodique*, l'*Histoire naturelle des vers* jusqu'à la lettre C; travailla ensuite avec Fourcroy, Haüy, Lamarck, etc., à un journal d'histoire naturelle (1792) et entreprit avec Ollivier, sur l'invitation du ministre Roland, un voyage en Turquie, en Grèce, en Perse, en Syrie et en Égypte. La relation de ce voyage a été publiée en 1801-1804. En passant à Santorin, Bruguières y avait découvert une carrière de pouzzolane.

BRUHESIUS ou **VAN BRUHESEN** (Pierre), médecin flamand, né à Rythoven, mort vers 1571. Il se fit une grande réputation comme praticien, reçut le titre de médecin d'Éléonore d'Autriche, et se fixa à Bruges, où il termina sa vie. Bruhesius a publié le *Grand et perpétuel almanach* (Bruges, 1550), dans lequel il indiquait, d'après les principes de l'astrologie judiciaire, les moments propres à se purger, à se baigner et même à se raser. On raconte que le magistrat de Bruges prit tellement au sérieux les élocutions de Bruhesius, qu'il fit défendre aux barbiers de la ville de rien entreprendre sur le menton de leurs concitoyens pendant les jours fatals. Les autres ouvrages de Bruhesius sont : *De Thermarum Aquigranensium viribus*, etc. (Anvers, 1550); *De Ratione medendi morbi articulares* (1592, in-8°), etc.

BRUHIER s. m. (bru-ié). Epervier bâtarde; oiseau lâche et timide. V. Vieux mot.

BRUHIER D'ABLAIRCOURT (Jean-Jacques), médecin français, né à Beauvais, mort en 1756 à Paris. Il devint membre de l'Académie d'Angers et censeur royal. On a de lui : *Caprices d'imagination*, ou *Lettres sur différents sujets* (Paris, 1740); *Dissertations et consultations médicales de Chirac et Silba* (1744, 3 vol.); *Mémoire sur la nécessité d'un règlement, au sujet des enterrements* (1745). On doit également à Bruhier la traduction des *Observations sur le manuel des accouchements* de Deventer (1733); de la *Médecine raisonnée*, d'Hoffmann (1739); de la *Politique du médecin*, du même (1741); du *Traité des fièvres*, du même (1746); du *Traité des aliments*, de Lemery (1755), etc. Mais celui des nombreux ouvrages de Bruhier qui fit le plus de bruit

est intitulé : *Dissertation sur l'incertitude des signes de la mort et l'abus des enterrements et embaumements précipités* (1742); ce livre eut un grand nombre d'éditions et fut traduit dans presque toutes les langues de l'Europe. Un poète de l'époque composa à cette occasion une épître dont nous allons citer quelques vers :

Bruhier, ton immortel ouvrage
Ouvre les yeux à bien des gens
Sur l'abus, le cruel usage
D'enterrer les morts tout vivants.

Collatéraux auront beau faire :
Ils attendront assurément
Quatre jours impatiemment :
Ce n'est pas trop en telle affaire;
Car je t'avouerais sans mystère,
Bruhier, qu'il me déplairait fort,
Bien à l'étroit dans une bière,
De me voir vif après ma mort.

BRÜHL, ville de la Prusse rhénane, régence et à 12 kilom. S. de Cologne; 2,700 hab. École normale établie dans un ancien couvent de franciscains; château royal, bâti en 1728 par l'archevêque électeur Clément-Auguste, propriété du maréchal Davoust pendant l'occupation française. Abandonné depuis 1815, ce château a été restauré en 1845 par Frédéric-Guillaume IV, qui en fit les honneurs à la reine Victoria, lors de l'inauguration de la statue de Beethoven, à Bonn. Mazarin, exilé de France en 1651, se retira à Brühl.

BRÜHL (Henri, comte de), homme d'État allemand, né dans la Thuringe en 1700, mort en 1764. Fils d'un conseiller intime du duc de Saxe-Weissenfels, il devint page de la duchesse Elisabeth, dont il gagna la faveur par ses manières souples et insinuantes. Il s'attacha de la même façon les bonnes grâces d'Auguste II, qui le nomma son chambellan. A la mort d'Auguste (1733), Brühl, qui se trouvait dépositaire des joyaux de la couronne de Pologne, s'empressa de quitter Varsovie et de les porter au nouvel électeur, Auguste III, qui se trouvait à Dresde, et que les Polonais appellèrent bientôt après au trône. Rompu aux intrigues de cour et passé maître dans l'art des courtisanes, Brühl se fit l'esclave complaisant d'Auguste III pour le dominer. Flattant et servant toutes les passions de ce roi inepte, il acquit à la cour un crédit extraordinaire que rien ne put ébranler. Devenu ministre de l'intérieur et président de la chambre royale en 1733, général d'infanterie en 1742, il épousa la comtesse Kollowrat, favorite de la reine, et se fit nommer premier ministre en 1748. A partir de ce moment Brühl fut tout-puissant. Nul n'approchait du roi et n'obtenait une charge quelconque à la cour sans son autorisation. Possesseur d'immenses richesses, il était le plus grand luxe, avait deux cents domestiques et une table toujours somptueusement servie. Il restait des journées entières près du roi, sans parler, pendant que celui-ci, livré à son indolence habituelle, passait son temps à fumer et ne rompait quelquefois le silence que par cette question : « Brühl, ai-je de l'argent ? » et Brühl répondait invariablement : « Oui, sire. » Mais, pour suffire aux dépenses royales, le ministre, après avoir épuisé le trésor, accabla le pays d'impôts et réduisit l'effectif de l'armée, se vit obligé de recourir à l'expédition honteuse de la banqueroute.

Au début de la guerre de Sept ans, l'armée saxonne d'Auguste ne comptait que 17,000 hommes et était dans la plus complète désorganisation. Frédéric de Prusse l'enferma dans son camp de Pirna, où, faute de vivres, elle ne tarda pas à capituler. Brühl dut quitter la Saxe avec Auguste qui se rendit dans son royaume de Pologne. Le ministre fit emporter les tableaux et les porcelaines, mais il oublia les archives de l'électorat, qui tombèrent entre les mains du roi de Prusse. En Pologne, Brühl resta ce qu'il avait été en Saxe, ministre courtisan, insouciant des affaires publiques, usant d'expédients et d'intrigues, ne s'occupant que de s'enrichir et s'attirant le mépris et la haine de tous. Aux grands biens qu'il possédait en Saxe et en Pologne, il ajouta l'apanage de la reine, dont le roi lui fit don après la mort de celle-ci. En même temps, Elisabeth de Russie lui envoyait l'ordre de Saint-André, et l'empereur Charles VI le nommait comte de l'empire. Lorsque Auguste III put revenir en Saxe, Brühl l'y suivit et mourut peu de jours après le roi. Sa riche bibliothèque, achetée par le nouvel électeur, fait actuellement partie de la bibliothèque de Dresde.

Ce fastueux ministre, qui, selon le mot piquant du grand Frédéric, « avait tant de perles et si peu de tête », possédait trois cents habits complets, et chacun de ces habits était en double parce qu'il changeait de vêtements l'après-dînée, et ne voulait pas que celui du soir différât de celui du matin. Chaque habit avait sa canne et sa tabatière attitrées, et était exactement enregistré sur un grand livre que le valet de chambre de Son Excellence lui apportait le matin, afin qu'elle déterminât le vêtement du jour. Il en était des chaussures comme des habillements. Ce fait, d'ailleurs, n'est pas sans précédent dans l'histoire : Brantôme raconte que la reine d'Espagne Elisabeth, femme de Philippe II, ne porta jamais deux fois la même robe; elle avait des costumes de tous les pays. L'impé-

ratrice Elisabeth de Russie laissa une garde-robe garnie de huit mille sept cents habits complets, de déshabillés innombrables et d'une multitude infinie d'étoffes de tout genre en pièces. A notre époque, Brummel et Roger de Beauvoir ont seuls pu rappeler de loin une telle profusion par le nombre de leurs chemises, de leurs cravates et de leurs gilets brodés. Aujourd'hui, les culottes d'un honorable représentant, très-connu par la dextérité avec laquelle il exécute un mouvement de conversion, menacent de prendre rang dans cette galerie artistique, que l'on pourrait appeler *galerie du vestiaire*.

BRÜHL (Frédéric-Louis, comte de), né à Dresde en 1739, mort à Berlin en 1793, était fils du précédent. Sa mère lui fit donner une éducation solide et brillante à Leipzig et à Leyde, puis il visita les principales cours de l'Europe, où il se fit remarquer par sa vive intelligence et par ses manières charmantes. De retour en Pologne, il devint payeur général de la couronne, grand maître de l'artillerie, prit part à la guerre de Sept ans, perdit ses places après la mort de son père et passa les dernières années de sa vie à Pfärten, dans la basse Lusace. Disposant d'une fortune considérable et ayant la passion d'un luxe effréné, il donnait dans son château des fêtes magnifiques et y faisait représenter des comédies, dont il était lui-même l'auteur. Très-lettre, sachant un grand nombre de langues, il était en même temps bon peintre et bon musicien. Le comte de Brühl a laissé des pièces de théâtre, dont les sujets sont pris dans les classes inférieures de la société. Elles abondent en traits spirituels et comiques, mais elles sont écrites dans un style négligé et souvent trivial. Ces pièces, parmi lesquelles on remarque celle qui a pour titre : *Comment on démasque un fripon*, forment un recueil intitulé : *Divertissements de théâtre* (Dresde, 1785-1790, 5 vol. in-8°). On a en outre de lui : *Recherches sur divers sujets d'économie politique* (Dresde, 1781); *Lettres sur le duel* (1786), et une traduction française de l'*Alceïade* de Meissner (1787-1791, 4 vol. in-8°). — Son frère, Charles-Adolphe de Brühl, né à Dresde en 1741, mort à Berlin en 1802, prit successivement du service en France et en Saxe, où il fut nommé colonel, et de là il passa à Berlin (1786), où Frédéric-Guillaume II le nomma général et gouverneur des princes.

BRÜHL (Jean-Maurice de), né à Wiederau en 1736, mort vers 1800, était cousin des précédents. Il fut conseiller privé de l'électeur de Saxe, qui le chargea de missions diplomatiques à Paris et à Londres, et le nomma chambellan, puis commandant en Thuringe. Il s'occupa beaucoup de sciences, d'astronomie, de mécanique, et publia en français : *Recherches sur divers objets de l'économie politique*. Il fit paraître aussi plusieurs mémoires intéressants, insérés dans les *Transactions philosophiques*, etc.

BRUI, **IE** (bru-i) part. pass. du v. Bruir : *Étoffe bruie*.

BRUILE-SAINT-AMAND, bourg et commune de France (Nord), cant. de Saint-Amand, arrond. et à 18 kilom. N. de Valenciennes, sur la rive gauche de l'Escaut; pop. aggl. 1,025 h. — pop. tot. 2,029 hab. Moulins à farine, brasserie, blanchisserie de toiles, exploitation de houille, fabrique de sucre et raffinerie.

BRUIN. V. BRUYN.

BRUINE s. f. (bru-i-ne. — Au premier abord, rien ne semble plus simple que de faire venir le français *bruine* du latin *pruina*, gelée blanche; mais la grave question du changement d'un *p* latin initial en *b* est un fait tellement anormal, qu'il a suffi à différents philologues, entre autres à Diez, pour leur faire rejeter l'étymologie proposée plus haut. Diez préfère y voir une formation néo-latine directe, créée à l'aide du suffixe *ina*, qu'on retrouve dans le provençal *plovina*, pluie, calina, chaleur, et d'un radical qu'il ne peut identifier exactement. Il semblerait pencher vers le verbe *bruir*, bruite, faire du bruit, bouillonner; mais la différence des significations fait naître en lui des doutes. D'autre part, la forme provençale *bruzina* pourrait servir de chaînon intermédiaire pour arriver jusqu'à *bruine*, et il est remarquable que le champenois se sert du même mot *bruine* dans le double sens de *bruiner* et *bouillonner*. Petite pluie fine et froide : *Un gai soleil qui jette des iris dans la bruine argentée*. (Th. Gautier.) *Des réverbères grésillant dans la bruine jettent leurs reflets ternes, qui miroitent dans l'eau sale des ruisseaux*. (Th. Gaut.)

— Agric. Carie des blés : *La bruine est aux blés ce qu'est la petite vérole aux enfants*. (Chevalier.) On dit aussi BRUVINE.

— Pêch. Nom provençal de la ligne qui borde le filet et porte les nattes de liège.

BRUINÉ, **ÉE** adj. (bru-i-né). Attaqué par la bruine ou carie des blés : *Les pailles et issues du blé bruiné communiquent cette maladie à la paille la porte aux fumiers, et ceux-ci à la terre*. (Chevalier.)

BRUINER v. impers. (bru-i-né — rad. bruine). Tomber de la bruine : *Il bruine. Il a bruiné tout le jour*.

BRUINEUX, **EUSE** adj. (bru-i-neu, eu-ze — bruine). Qui contient de la bruine, qui ressemble à la bruine : *Air bruineux. Pluie bruineuse*.

BRUIR v. a. ou tr. (bru-ir). Techn. Imbi-

ber de vapeur, en parlant des étoffes qu'on veut amollir : *Bruir du drap*.

— Homonyme. Bruire.

BRUIRE v. n. ou intr. (bru-i-re — rad. bruit). Rendre un son confus : *Le style de Rivarol fait l'effet d'une étoffe lustrée qui bruie et reluit*. (St-Beuve.) *Les serpents à sonnettes BRUISSAIENT de toutes parts*. (Chateaub.)

On entend dans l'éclair qui ne cesse de luire
Au loin, de ciux en ciux, un ouragan bruire.
SOUMET.

Mais quoi, n'entends-je pas, avec des sours mures
De ta base à ton front bruire les armures, [mures,
Colonne. V. Hugo.

— Fig. Produire de vaines manifestations : *Laissez ce monde vain s'agiter et bruire. Ses rumeurs se choquer, gronder et se détruire*. SAINT-BEUVE.

|| Faire du bruit autour de soi, provoquer l'attention : *Sans fin BRUIRA le nom et gloire de ce roi sans pareil*. (Cl. Marot.)

Bien choisir son théâtre et bruire à propos
Sont deux grands points. ARNAULT.

— Faire bruire, Faire résonner : *Le serpent à sonnettes FAIT BRUIRE sous l'herbe ses sinistres grelots*. (B. de St-P.) *Au lieu d'entr'ouvrir la porte peu à peu, ce qui eût FAIT BRUIRE les gonds, il la pousse brusquement d'un seul coup*. (E. Sue.) *La flamme FAISAIT BRUIRE une marmite de fer accrochée à une crémaillère*. (V. Hugo.)

La nuit revient, et l'une et l'autre était
Au premier somme, alors que l'hypocrite
Et son cornet font bruire la maison.
LA FONTAINE.

|| Fig. Donner de l'éclat à : *Il y a des pensées qui n'ont pas besoin de corps, de forme, d'expression. Il suffit de les désigner vaguement et de les FAIRE BRUIRE*. (Joubert.)

— Activ. Faire entendre, célébrer en bruisant : *Il est un Dieu.... l'insecte BRUIT ses louanges*. (Chateaub.)

Le monde entier ne bruie que tes projets.
RÉGNIER.

— Dans notre ancienne langue, *bruire* avait surtout le sens de parler de quelcun ou de quelque chose bruyamment, avec retentissement : *La jeunesse de la cour Bruiroit de ce voyage et s'en réjouissoit* (xv^e siècle). *Il lui prend envie de voir ce M. de Salvoisin dont l'on Bruiroit tant*. (Brant.) *Les deux Durets font tout ce qu'ils peuvent pour persuader mon cousin le cardinal de Bourbon de se vouloir rendre chef de ce tiers parti dont l'on Bruit tant*. (Henri IV.) *Vous discourriez aussi les jours suivants, le roi et vous, sur les deux derniers desseins, touchant les rumeurs, broutileries et menées dont l'on Bruiroit en diverses provinces*. (Sully.)

— Rem. Les grammairiens qui ne sont que grammairiens, c'est-à-dire pédagogues à trente-six carats et littérateurs à un peu moins d'un scrupule, tranchent d'un coup de plume les difficultés que présente la conjugaison du verbe *bruire*; certainement Alexandre ne fut pas plus tranchant quand il trancha le nœud gordien. Tous répètent, avec ce touchant accord qu'on trouve dans le dialogue de Damète et de Ménalque, que *bruire* est un verbe déféctif et de plus très-irrégulier. Jusque-là, il n'y aurait rien à reprendre; mais ils ajoutent qu'il n'est usité qu'à l'infinif bruite, à la troisième pers. du sing. du prés. de l'ind., *il bruie*, aux troisième pers. de l'imp., *il bruist*, *ils bruissent*; ils terminent en disant que *bruyant* n'est pas un participe présent, mais un adjectif, et, en tout cela, ils sont les échos harmonieux de l'Académie. Le *Grand Dictionnaire* pense tout autrement, et il va appuyer son opinion sur des phrases empruntées à Chateaubriand, Ch. Nodier, Lamartine, V. Hugo, Th. Gautier, E. Feydeau, sans dédaigner Rabelais et Marot qui, eux aussi, prendront la parole. Voici des exemples du verbe *bruire*, d'une forme différente, imprimés en toutes lettres dans leurs œuvres : *Les torrents écumant et bruissent de toutes parts*. (Th. Gaut.) *Des colliers de pâte de séral, des pièces de monnaie enfilées et des verroteries bruissent et scintillent sur la gorge*. (Th. Gaut.) *Tout bruissait et tournait autour de lui; il ne vit et n'entendit plus rien*. (V. Hugo.) *Des insectes sans nombre, d'énormes chauves-souris nous aveuglaient; les serpents à sonnettes bruissaient de toutes parts*. (Chateaub.) *Il n'y a pas une feuille qui frémit, pas un insecte qui bruise sous l'herbe immobile*. (Ch. Nod.) *Je l'entendis se soulever sur les feuilles sèches qui bruissaient à chacun de ses mouvements*. (Lamart.) *Des fontaines jaillissantes, abritées par des niches de faïence bleue, bruissaient doucement*. (Feydeau.) *Les jeunes filles bruissaient et bavardaient comme des fauvettes échappées*. (V. Hugo.)

Quant à l'opinion de Marot et de Rabelais, comme elle se rapporte seulement à la forme du part. présent, nous la donnons en dernier lieu : *Un cler ruisseau Bruyant près de l'umbrage*. (Cl. Marot.) *Pantagruel de loin aperçut un grand et monstrueux phytetere, venant droit vers nous, Bruyant et ronnant*. (Rabel.) Dans ces deux derniers exemples nous avons affaire évidemment à un participe, et non à un adjectif.

Que conclure de là? Qu'antérieurement au verbe *bruire* existait une forme *bruissier*, qui a donné une forme similaire à presque tous les